



LOGOS? LABELS?

PICTOGRAMMES?

COMMENT S'Y RETROUVER?

(2ÈME ÉDITION)

Labels officiels



p 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14

Labels privés collectifs



p 16 17 18 19 20 21 22-23 24-25 26

Labels privés individuels non contrôlés



p 28

Labels privés individuels contrôlés



p 30 31 32 33 34 35 36 37

Pictogrammes



p 39 40 41 42-43 44 45 46 47 48 49

Étiquetage obligatoire



p 51 52 53 54 55

Avant-propos

En tant que consommateurs responsables, vous vous interrogez sur les caractéristiques environnementales des produits. Et vous voilà confrontés à une multitude de slogans et d'images.

Que signifient-ils? Sont-ils fiables? Comment peuvent-ils vous aider à faire des choix? Quelles sont les garanties? Les contrôles?

La présente brochure tente de répondre à toutes ces questions. Elle n'a cependant pas l'ambition de dresser un tableau exhaustif des logos existants sur le marché belge, elle en présente les principaux.



Introduction

Les logos et les pictogrammes "écologiques" se multiplient sur les emballages des produits. Si cette profusion traduit une plus grande préoccupation de notre société pour l'environnement, cela ne facilite pas le choix des consommateurs.

En effet, ceux-ci se trouvent confrontés à de nombreuses informations graphiques dont ils ne connaissent ni la signification, ni la portée, qu'ils interprètent mal et dont ils ignorent la fiabilité.

La plupart de ces pictogrammes ont pour objectif d'informer le consommateur et de lui offrir des garanties de qualité écologique. La difficulté vient du fait que ces informations et garanties varient d'un pictogramme à l'autre : statut, critère, procédure d'attribution, contrôle... autant d'éléments à prendre en compte si l'on veut évaluer la fiabilité d'un pictogramme et l'aide qu'il apporte aux consommateurs.

C'est ainsi que se côtoient sur les emballages des labels officiels, des labels privés individuels, des labels privés collectifs, des pictogrammes, des étiquetages obligatoires...

Acteurs

Différents acteurs interviennent dans la gestion des labels : les producteurs qui demandent la labellisation, l'organisme qui gère et attribue le label et l'organisme qui contrôle la bonne utilisation du label.

Contrôle

Les contrôles sont effectués soit par les pouvoirs publics (étiquetage obligatoire), soit par un organisme agréé indépendant du producteur. Agréé signifie que l'organisme s'est vu confier le contrôle par le gestionnaire du label.

Dans un certain nombre de cas, l'organisme de contrôle doit être accrédité par un organisme extérieur qui garantit l'indépendance et la compétence de l'organe de contrôle. En Belgique l'organisme accréditeur est Belcert. Il existe des organismes accréditeurs internationaux et un organisme accréditeur dans à peu près chaque pays (ex : Cofrac en France, Swedac en Suède). L'accréditation porte sur la fiabilité et la qualité des contrôles (augmente le niveau de garantie) du label mais ne porte pas sur les critères du label!

Comment utiliser la brochure ?

Au dos de la couverture avant, vous repérez le logo qui vous intéresse et vous vous rendez à la page indiquée pour trouver l'information recherchée.

Au dos de la couverture arrière, les logos sont classés par catégories de produits. Vous pouvez ainsi visualiser tous les logos qui vous aideront à faire un choix de produit déterminé.

Lexique

Label officiel

Système officiel de reconnaissance de la qualité environnementale des produits, mis en place par les autorités publiques. Les contrôles sont externes et indépendants.

Label privé collectif

Label de qualité environnementale initié par un secteur industriel, un organisme professionnel, une association, considéré comme indépendant du fabricant. Les contrôles sont externes et indépendants.

Label privé individuel non contrôlé (marque)

Label de qualité environnementale créé par un fabricant ou un distributeur et relevant de leur seule responsabilité. Il n'y a pas de contrôle externe et indépendant.

Label privé individuel contrôlé (marque)

Label de qualité écologique créé par un fabricant ou un distributeur mais contrôlé par un organisme externe et indépendant.

Pictogramme

Terme général désignant une information donnée sous forme graphique.

Étiquetage obligatoire

Étiquetage (parfois sous forme graphique) qui se trouve sur le produit en vertu d'une loi.

Logo et marque

Pictogramme appartenant à une société, une association ou à des personnes.

Les labels officiels

Il s'agit de systèmes de reconnaissance de la qualité environnementale des produits, gérés par les autorités publiques. Les contrôles sont effectués par des organismes externes, indépendants et généralement accrédités. L'accréditation garantit la fiabilité et la qualité des contrôles. Il s'agit de systèmes volontaires : seuls les producteurs qui le souhaitent soumettent des produits à la labellisation.

Signification

Ce label certifie que le produit répond à des critères **environnementaux** fixés au niveau européen. Il est basé sur l'entièreté du cycle de vie du produit. La signification de ce label est la même dans toute l'Union européenne.



Statut

Label officiel contrôlé.

Nature des critères

Environnement.

Fiabilité

Label attribué par les comités d'attribution des états membres et contrôlé par des organismes indépendants et les autorités publiques.

Les organismes de contrôle belges sont accrédités par Belcert.

Origine

Conseil européen, 1992. Règlement du Conseil (CEE) 880/92 remplacé par le règlement (CE) n° 1980/2000 du Parlement européen et du Conseil du 17 juillet 2000.

Catégories de produits

Détergents textiles, détergents pour lave-vaisselle, ampoules électriques, lave-linge, lave-vaisselle, papier à copier, réfrigérateur-congélateur, papier absorbant, papier hygiénique et papier de cuisine, amendements pour sol (compost...), matelas, textiles (draps, T-shirts), peintures et vernis, chaussures, ordinateurs, ... Les produits alimentaires et les produits pharmaceutiques en sont exclus.

Commentaires

Système volontaire.

Conseils

En achetant des produits portant l'écolabel, vous participez à la préservation de l'environnement.



Signification

Ce label certifie que le produit répond à des critères **environnementaux**, basés sur une analyse du cycle de vie du produit.

Statut

Label officiel contrôlé.

Nature des critères

Environnement.

Fiabilité

Label attribué et contrôlé par des organismes indépendants (RAL- Deutsche Institut für Gütesicherung and Kennzeichnung, Jury Umweltzeichen) et les autorités publiques (Umweltbundesamt ou UBA).
RAL est accrédité par DAR.

Origine

Allemagne, 1977.

Catégories de produits

Actuellement, plus de 4000 produits portent ce label. Il peut être utilisé par des entreprises allemandes, ainsi que par des entreprises d'autres pays. En Belgique, 12 entreprises, que ce soit via un importateur allemand ou non, utilisent le label. Chauffe-eau et chaudières, matériel de bureau (principalement fardes et papier à copier), huile industrielle, sacs poubelles, excavateurs hydrauliques, compresseurs, panneaux en fibres, papier pour photos,...

Commentaires

Système volontaire.

Conseils

En achetant des produits portant l'Ange bleu, vous contribuez à la protection de l'environnement.

Ange bleu (blaue engel), label écologique allemand

Signification

Ce label certifie que le produit répond à des critères environnementaux, basés sur une analyse du cycle de vie du produit.



Statut

Label officiel contrôlé.

Nature des critères

Environnement.

Fiabilité

Label attribué et contrôlé par des organismes indépendants (SIS Eco-labelling) et les pouvoirs publics.

Origine

Le conseil des ministres nordiques, 1989.

Catégories de produits

Environ 580 produits portent ce label : colles, nettoyants tout usage, équipement audio-visuel, piles, piles rechargeables, panneaux de construction, produits pour la voiture, installations de carwash, filtres à café, compost, copieurs, imprimantes, fax, lessives, meubles, papier,... En Belgique, on trouve surtout du papier portant ce label.

Commentaires

Système volontaire.

Conseils

En achetant des produits portant le Nordic Swan, vous contribuez à la protection de l'environnement.

Signification

Ce label certifie que le produit répond à des critères environnementaux, basés sur une analyse du cycle de vie du produit.



Statut

Label officiel contrôlé.

Nature des critères

Environnement.

Fiabilité

Label indépendant attribué et contrôlé par des organismes indépendants (Afnor) et les pouvoirs publics.

L'Afnor est accrédité par la Cofrac.

Origine

Autorités publiques françaises, 1991.

Catégories de produits

Peintures, vernis et produits connexes, sacs poubelle, colles pour revêtements de sols, aspirateurs traîneaux, auxiliaires de lavage, compostières, mobilier de bureau et mobilier scolaire, filtres à café, sacs de caisse, ...

Commentaires

Système volontaire.

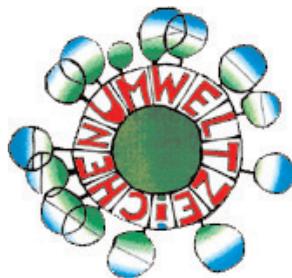
Conseils

En achetant des produits portant le label NF environnement, vous contribuez à la protection de l'environnement.

NF environnement, label écologique français

Signification

Ce label certifie que le produit répond à des critères environnementaux, basés sur une analyse du cycle de vie du produit.



Statut

Label officiel contrôlé.

Nature des critères

Environnement.

Fiabilité

Label attribué et contrôlé par les pouvoirs publics (Arbeitsgemeinschaft Qualitätsarbeit). Les pouvoirs publics ne doivent pas être accrédités.

Origine

Autorités publiques autrichiennes, 1988.

Catégories de produits

Matériel de construction, peintures et vernis, meubles, papiers, imprimantes, fleurs, nettoyeurs, panneaux solaires, ... En Belgique, on le trouve sur du papier.

Commentaires

Système volontaire.

Conseils

En achetant des produits portant l'Umweltzeichen, vous contribuez à la protection de l'environnement.



Signification

Ce label certifie que le produit répond à des critères **environnementaux**, basés sur une analyse du cycle de vie du produit.

Statut

Label officiel contrôlé.

Nature des critères

Environnement.

Fiabilité

Label attribué et contrôlé par des organismes indépendants et les pouvoirs publics (la fondation "Milieukeur").

Les organismes de contrôle sont accrédités par RVA (Dutch Council for Accreditation/Raad Voor Akkreditation).

Origine

Autorités publiques néerlandaises, 1992.

Catégories de produits

Produits non alimentaires : Produits d'entretien pour voiture, carwash, fonds de placement, dalles en béton, fleurs et plantes, chaises de bureau, chauffage central, enveloppes, étiquettes, amendements pour sol, séchoirs, huiles hydrauliques/huiles de graissage, litières pour chat, papier pour ordinateur, percolateurs à usage ménager, papier à copier, linoléum, meubles, papier pour offset, ordinateurs, nettoyage et réutilisation de gants industriels, produits d'entretien pour offset, colliers, chaussures, papier à lettres, matériel de bureau, papier WC, détergents pour WC, toner.

Produits alimentaires : pommes de terre, fraises, pommes et poires, jus d'orange, pain, champignons, farine, blé et orge, oignons, viande de porc, choux de Bruxelles, poireaux, brocolis, choux-fleur, choux rouges, choux blancs, carottes, endives, choux frisés, salades, poivrons, tomates, concombres, courgettes, aubergines, melons.

Commentaires

Système volontaire.

Conseils

En achetant des produits portant le Milieukeur, vous contribuez à la protection de l'environnement.

Signification

Label certifiant qu'un produit est issu de l'agriculture biologique pratiquée sur le territoire européen.

Un aliment biologique est produit selon des méthodes respectueuses de l'environnement, détaillées par la réglementation. Les OGM sont proscrits.

Végétaux : pas de recours aux pesticides et engrais chimiques, rotation des cultures...

Animaux : élevage extensif, aliments essentiellement biologiques (90%), traitements antibiotiques limités, surface au sol définie...

Produits transformés : 95 % des ingrédients au minimum doivent être issus de l'agriculture biologique.



Statut

Label officiel contrôlé.

Nature des critères

Agriculture biologique.

Fiabilité

Attribution et contrôle indépendants par les organismes de certification des états membres. Les organismes de contrôle de l'agriculture biologique des états membres doivent être accrédités.

Origine

Union européenne, 2000. Règlement CE 331/2000. Réglementation européenne pour la production végétale CEE 2092/91. Règlement européen 1804/1999 du 19/07/1999 concernant les productions animales.

Catégories de produits

Produits alimentaires végétaux et animaux et produits non alimentaires.

Commentaires

Le logo européen n'est pas obligatoire et est peu utilisé. Il cède généralement la place à des logos nationaux ou indépendants.

Toute la chaîne est contrôlée au moins une fois par an.

Les professionnels ont une obligation de moyens, pas de résultats. Ils doivent respecter la réglementation. On ne leur impose pas l'absence de résidus puisqu'il peut y avoir contamination fortuite, notamment par les pesticides épanchés dans le voisinage.

Conseils

En achetant des produits issus de l'agriculture biologique, vous contribuez à la protection de l'environnement.



Signification

Label certifiant qu'un produit est issu de l'agriculture biologique. Un aliment biologique est produit selon des méthodes respectueuses de l'environnement, détaillées par la réglementation. Les OGM sont proscrits.

Végétaux : pas de recours aux pesticides et engrais chimiques, rotation des cultures...

Animaux : élevage extensif, aliments biologiques essentiellement (90%), traitements antibiotiques limités, surface au sol définie...

Produits transformés : 95 % des ingrédients au minimum doivent être issus de l'agriculture biologique. Les aliments contenant entre 70% et 95% d'ingrédients biologiques peuvent indiquer : "x% des ingrédients d'origine agricole ont été obtenus selon les règles de la production biologique". La liste des ingrédients doit préciser quels sont les ingrédients concernés.

Statut

Label officiel contrôlé (marque collective).

Nature des critères

Agriculture biologique.

Fiabilité

Gestion par les autorités publiques (Ministère de l'Agriculture et de la Pêche) et contrôles indépendants (par Ecocert, Ulase, Aclave, Agrocert, Ascet-international, Socotec...). Ecocert, Ulase, Aclave, Agrocert, Ascet, Socotec sont accrédités par la Cofrac.

Origine

France, Direction Générale de l'Alimentation, 1986. Réglementation européenne pour la production végétale CEE 2092/91. Règlement européen 1804/1999 du 19/07/1999 qui concerne les productions animales.

Catégories de produits

Produits alimentaires végétaux et animaux et non alimentaires (huiles essentielles, teintures, textiles).

Commentaires

Toute la chaîne est contrôlée au moins une fois par an. Les professionnels ont une obligation de moyens, mais pas de résultats. Ils doivent respecter la réglementation. On ne leur impose pas l'absence de résidus puisqu'il peut y avoir contamination fortuite, notamment par les pesticides épandus dans le voisinage.

Conseils

En achetant des produits issus de l'agriculture biologique, vous contribuez à la protection de l'environnement.

Signification

Ce label atteste que l'appareil électrique est énergétiquement efficace (économe).



Statut

Label officiel contrôlé.

Nature des critères

Efficacité énergétique.

Fiabilité

Géré par EPA (Environmental Protection Agency) et DOE (US Department of Energy) et contrôlé par des organismes indépendants et les autorités publiques. Les autorités publiques ne doivent pas être accréditées, les organismes de contrôles comme CSA sont accrédités par l'ANSI.

Origine

Partenariat entre l'EPA (Environmental Protection Agency - Administration américaine de l'environnement) et l'Industrie, USA, 1992.

Catégories de produits

Électroménagers (lave-linge, réfrigérateur, lave-vaisselle...), appareils producteurs de froid et de chaud (boilers, ventilateurs, pompes à chaleur, déshumidificateurs...), appareils électroniques domestiques (répondeurs, téléphones sans fil, lecteurs DVD...), éclairage (ampoules, signalétique de sécurité...), équipements bureautiques (ordinateurs, fax, photocopieurs, moniteurs, imprimantes...), divers (refroidisseurs d'eau, feux de signalisation...). Depuis peu les bâtiments peuvent également être labellisés.

Commentaires

Système volontaire.

Conseils

En choisissant un appareil portant ce label, vous faites des économies et vous contribuez à la protection de l'environnement (notamment réduction de l'effet de serre).



Signification

Le label atteste que le produit a été fabriqué par des entreprises qui respectent les conventions de base de l'OIT (Organisation Internationale du Travail) : liberté syndicale et droit de négociation collective, abolition du travail forcé et du travail des enfants, interdiction de toute discrimination à l'embauche et égalité de rémunération.

Statut

Label officiel contrôlé.

Nature des critères

Social.

Fiabilité

Label attribué par le comité pour une production socialement responsable et contrôlé par des organismes indépendants.
Les organes de contrôle sont accrédités par Belcert.

Origine

Belgique, 2002. Loi du 27/02/2002, publiée au MB le 26/03/2002 et entrée en vigueur le 01/09/2002.

Catégories de produits

Produits et services.

Commentaires

Système volontaire.

Conseils

En achetant des produits ou en faisant appel à des services labellisés, vous contribuez à protéger les droits des travailleurs.

Labels privés collectifs

Ces labels de qualité environnementale sont initiés par un secteur industriel, un organisme professionnel, une association, considérée comme indépendant du fabricant. Les contrôles sont effectués par des organismes externes, indépendants et généralement accrédités. L'accréditation garantit la fiabilité et la qualité des contrôles.

Il s'agit de systèmes volontaires : seuls les producteurs qui le souhaitent soumettent des produits à la labellisation.



Signification

Label certifiant qu'un produit est issu de l'agriculture biologique. Un aliment biologique est produit selon des méthodes respectueuses de l'environnement, détaillées par la réglementation. Les OGM sont proscrits.

Végétaux : pas de recours aux pesticides et engrais chimiques, rotation des cultures...

Animaux : élevage extensif, aliments essentiellement biologiques (90%), traitements antibiotiques limités, surface au sol définie...

Produits transformés : 95 % des ingrédients, au minimum, sont issus de l'agriculture biologique.

Statut

Label privé collectif (marque).

Nature des critères

Agriculture biologique.

Fiabilité

Attribution par l'asbl Biogarantie et contrôles indépendants effectués par Ecocert ou Blik. Ecocert et Blik sont accrédités par Belcert.

Origine

Bioforum, asbl Biogarantie, Belgique, 1987. Réglementation européenne pour la production végétale CEE 2092/91. En Belgique, AR du 17 avril 1992 paru au MB le 20 mai 1992. Règlement européen 1804/1999 du 19/07/1999 qui concerne les productions animales.

Catégories de produits

Produits alimentaires végétaux et animaux et non alimentaires (huiles essentielles, teintures, textiles).

Commentaires

Toute la chaîne de production est contrôlée au moins une fois par an. Les professionnels ont une obligation de moyens mais pas de résultats. Ils doivent respecter la réglementation. On ne leur impose pas l'absence de résidus puisqu'il peut y avoir contamination fortuite, notamment par les pesticides épandus dans le voisinage.

Conseils

En achetant des produits issus de l'agriculture biologique, vous contribuez à la protection de l'environnement.

Signification

Label certifiant qu'un produit est issu de l'agriculture biologique. Un aliment biologique est produit selon des méthodes respectueuses de l'environnement, détaillées par la réglementation. Les OGM sont proscrits.

Végétaux : pas de recours aux pesticides et engrais chimiques, rotation des cultures...

Animaux : élevage extensif, aliments essentiellement biologiques (90%), traitements antibiotiques limités, surface au sol définie...

Produits transformés : 95 % des ingrédients, au minimum, sont issus de l'agriculture biologique.



Statut

Label privé collectif contrôlé.

Nature des critères

Agriculture biologique.

Fiabilité

Attribution et contrôle par SKAL (organisme de certification des produits biologiques aux Pays-Bas) et par les autorités publiques.

SKAL est accrédité par le Dutch Council for Accreditation.

Origine

Pays-Bas, 1992. Réglementation européenne pour la production végétale CEE 2092/91. Règlement européen 1804/1999 du 19/07/1999 qui concerne les productions animales.

Catégories de produits

Produits alimentaires végétaux et animaux et non alimentaires (huiles essentielles, teintures, textiles).

Commentaires

Toute la chaîne de production est contrôlée au moins une fois par an.

Les professionnels ont une obligation de moyens, mais pas de résultats. Ils doivent respecter la réglementation. On ne leur impose pas l'absence de résidus puisqu'il peut y avoir contamination fortuite, notamment par les pesticides épandus dans le voisinage.

Conseils

En achetant des produits issus de l'agriculture biologique, vous contribuez à la protection de l'environnement.



Signification

Label certifiant qu'un produit est issu de l'agriculture biologique et que l'agriculteur ou l'éleveur respecte la charte de Nature et Progrès (favorisant le lien producteur/consommateur et définissant le type de relation commerciale). Un aliment biologique est produit selon des méthodes respectueuses de l'environnement, détaillées par la réglementation. Les OGM sont proscrits.

Végétaux : pas de recours aux pesticides et engrais chimiques, rotation des cultures...

Animaux : élevage extensif, aliments essentiellement biologiques (90%), traitements antibiotiques limités, surface au sol définie...

Produits transformés : 95 % des ingrédients, au minimum, sont issus de l'agriculture biologique.

Statut

Label privé collectif contrôlé.

Nature des critères

Agriculture biologique/Commerce équitable.

Fiabilité

Attribution par Nature et Progrès et contrôles indépendants par Blik, Ecocert et par Nature et Progrès pour la charte.

Ecocert et Blik sont accrédités par Belcert.

Origine

Belgique, 1977 (1964 en France). Réglementation européenne pour la production végétale CEE 2092/91. En Belgique, AR du 17 avril 1992 paru au MB le 20 mai 1992. Règlement européen 1804/1999 du 19/07/1999 qui concerne les productions animales.

Catégories de produits

Produits alimentaires végétaux et animaux et non alimentaires (huiles essentielles, teintures, cosmétiques).

Commentaires

Toute la chaîne de production est contrôlée au moins une fois par an.

Les professionnels ont une obligation de moyens, mais pas de résultats. Ils doivent respecter la réglementation. On ne leur impose pas l'absence de résidus puisqu'il peut y avoir contamination fortuite, notamment par les pesticides épandus dans le voisinage.

Conseils

En achetant des produits portant le label Nature et Progrès, vous contribuez à la protection de l'environnement et vous renforcez le lien entre les producteurs et les consommateurs.

Signification

Ce label désigne des produits cosmétiques écologiques et biologiques. Les ingrédients sont issus du monde végétal (parfois minéral) et prioritairement issus de l'agriculture biologique contrôlée. Les fabricants doivent adhérer à la charte Cosmébio qui contient des exigences supplémentaires concernant les procédés de fabrication (modes d'obtention des matières premières et procédés de transformation non polluants et respectueux de la santé), les ingrédients d'origine animale, le traitement des déchets et le commerce équitable...



Statut

Label privé collectif (marque) contrôlé.

Nature des critères

Agriculture biologique/Environnement/Commerce équitable.

Fiabilité

Contrôle indépendant effectué par Ecocert.
Ecocert accrédité par Belcert et la Cofrac.

Origine

France, 2002. Règlement CE 331/2000. Réglementation européenne pour la production végétale CEE 2092/91.

Catégories de produits

Produits cosmétiques.

Commentaires

Toute la chaîne de production est contrôlée au moins une fois par an.

Conseils

En achetant des produits portant le label Cosmébio, vous contribuez à la protection de l'environnement et vous ne portez pas atteinte au monde animal.



Signification

Ce label garantit que les fruits ont été cultivés en respectant la réglementation qui définit les méthodes de culture intégrée : pour lutter contre les pestes, priorité aux ennemis naturels et à l'utilisation de pièges. Si l'utilisation de pesticides est inévitable, il faut recourir aux pesticides sélectifs. Le label est apposé à côté de la mention : "Fruit à pépins de production intégrée".

Statut

Label privé collectif (marque) contrôlé.

Nature des critères

Agriculture intégrée.

Fiabilité

Label attribué et contrôlé par des organismes indépendants (par SGS Van Bree, Integra et par Fruinet pour les contrôles supplémentaires).
SGS est accrédité par Belcert.

Origine

Belgique, 1991. Un arrêté royal (22/01/1996) réglemente ce mode de production et définit l'agrément de la méthode et des producteurs et deux arrêtés ministériels (01/03/1996 - 25/03/1996) fixent le cahier des charges, le cahier parcellaire et les conditions d'agrément des organismes de contrôle.

Catégories de produits

Fruits à pépins (pommes, poires).

Commentaires

Système volontaire.

Conseils

En achetant des produits issus de l'agriculture intégrée, vous contribuez à la protection de l'environnement.

Signification

Ce label garantit que le produit répond aux critères internationaux du commerce équitable tels que définis par FLO (Fairtrade Labelling Organisations). Ces critères sont basés sur les trois piliers du développement durable : l'économique (prix minimum, prime, ...), le social (meilleurs salaires et conditions de travail, améliorations sociales, démocratie et participation) et l'environnemental (critères portant sur la gestion de l'eau, la préservation de sols, les économies d'énergie, la limitation du recours aux pesticides et aux engrais de synthèse, ...).

Concrètement, les cultivateurs du Sud reçoivent un juste prix pour leur récolte qui couvre les coûts de production, les coûts sociaux et environnementaux et les investissements.



Statut

Label privé collectif (marque) contrôlé.

Nature des critères

Critères du commerce équitable (voir www.fairtrade.net -> 'standards') :

- critères généraux pour les producteurs, basés sur les trois piliers et les conditions de travail.
- critères commerciaux (prix minimum qui couvre les coûts d'une production et d'un mode de vie durables, prime, préfinancement à la demande, contrats à long terme).
- critères spécifiques par produit qui affinent les précédents.

Il existe des critères minimaux et des critères de progrès qui visent à encourager une amélioration constante.

Fiabilité

Tous les acteurs économiques de la chaîne sont agréés. Concrètement, cela signifie qu'ils se sont engagés contractuellement à respecter les critères internationaux du commerce équitable et à se soumettre à un contrôle externe.

Max Havelaar Belgique octroie le label et se charge du contrôle auprès des détenteurs de licence. FLO-Cert effectue les contrôles auprès des producteurs, importateurs et transformateurs. Max Havelaar et FLO-Cert contrôlent ainsi l'application effective des critères sur l'ensemble du flux des marchandises, du producteur au produit commercialisé. FLO-Cert est en cours d'accréditation ISO65.

Origine

Pays-Bas, 1989.

Catégories de produits

Café, cacao, miel, sucre, thé, riz, jus de fruits, bananes et autres fruits frais, vin, roses, coton,...

Commentaires

Max Havelaar est présent dans 20 pays : dans la plupart des pays européens, au Canada, aux USA et au Japon, en Australie et Nouvelle-zélande et au Mexique (membre associé)

Conseils

En achetant des produits Max Havelaar, vous contribuez à soutenir les petits producteurs des pays en voie de développement et à protéger l'environnement.

<http://www.maxhavelaar.be>



Signification

Ce label certifie que le bois provient de forêts ou de plantations gérées de manière responsable et durable (selon les principes FSC : gestion qui rencontre les besoins sociaux, économiques, écologiques, culturels des générations présentes et futures).

Statut

Label privé collectif (marque) contrôlé.

Nature des critères

Environnement/Social.

Fiabilité

Label attribué et contrôlé par des organismes indépendants accrédités (en Belgique par SGS - représentant SGS Forestry Qualifor Programme). SGS est accrédité par Belcert.

Origine

WWF et World Resources Institute, 1993.

Catégories de produits

Bois (ce sont les forêts qui sont certifiées et donc le bois qui en provient) et bois usiné.

Commentaires

Système volontaire. Le FSC est une organisation mondiale indépendante, à but non lucratif.

Conseils

En achetant du bois ou des objets en bois portant le label FSC, vous contribuez au respect des écosystèmes forestiers et des populations locales et vous permettez à ces dernières de développer une ressource économique durable.

Signification

Ce label atteste que les pêcheries d'où proviennent les produits mettent en oeuvre des méthodes de pêches durables, économiquement stables et qu'elles laissent les stocks de poissons se reconstituer.



Customer Licence Code MSC10197

Statut

Label privé collectif (marque) contrôlé.

Nature des critères

Environnement/Social.

Fiabilité

Attribution par MSC et contrôle par des organismes indépendants. Les organismes de contrôle sont accrédités par MSC (Iso Guide 61-62 et Normes de la série 45000).

Origine

Unilever et WWF, 1996.

Catégories de produits

Produits de la mer (poissons, crustacés).

Commentaires

Le MSC est une organisation mondiale indépendante, à but non lucratif.

Conseils

En choisissant du poisson et des crustacés labellisés MSC, vous participez à la protection des écosystèmes et des ressources aquatiques.



EQWALIS

PRODUITS DE WALLONIE

Signification

Le label est apposé sur des produits issus de l'agriculture wallonne, présentant une qualité différenciée (critères de production, de composition, de transformation) définie par les autorités publiques régionales.

Statut

Label privé collectif (marque).

Nature des critères

Qualité/Sécurité alimentaire.

Fiabilité

Attribution et gestion par les autorités publiques, contrôles effectués par des organismes indépendants.

Organismes de contrôle accrédités par Belcert.

Origine

Décret du 19/12/02 (MB du 28 janvier 2003).

Catégories de produits

11 filières : viande bovine, viande porcine, viande ovine et caprine, filière avicole et cunicole, filière lait, filière pommes de terre, filière horticole produits comestibles, filière horticole produits non comestibles, filière grandes cultures, filière piscicole, filière agriculture biologique.

Commentaires

Ce label se met progressivement en place.

Conseils

Signification

Ce label **certifie**, à différents stades de la fabrication et dans le produit fini, l'**absence** d'une série de **substances** potentiellement **dangereuses** pour la santé.



Statut

Label privé collectif.

Nature des critères

Santé/Environnement.

Fiabilité

Attribué et géré par Öko-Tex et contrôlé par des organismes indépendants. Les organismes de contrôle sont accrédités par les organes compétents dans chaque pays.

Origine

Autriche - Allemagne (International Association for Research and Testing in the field of Textile Ecology) , 1992.

Catégories de produits

Textiles et vêtements.

Commentaires

Conseils

En choisissant un vêtement portant ce label, vous contribuez à la protection de l'environnement et de votre santé.



Clavier et ordinateur



Ordinateur portable

Signification

Ces labels désignent des produits qui répondent aux cahiers des charges TCO Development. Ces critères portent sur l'ergonomie, les émissions de polluants, les émissions d'ondes électromagnétiques, l'efficacité énergétique...



Moniteur



GSM

Statut

Label privé collectif (marque).

Nature des critères

Environnement/Santé.

Fiabilité

Attribution par TCO, contrôles effectués par des organismes indépendants. Les organismes de contrôle sont accrédités par Swedac.

Origine

TCO (Confédération suédoise des employés), Suède, 1992.

Catégories de produits

GSM, ordinateurs (ordinateurs, moniteurs, claviers,...), imprimantes.

Commentaires

Conseils

En choisissant un appareil portant ces labels, vous contribuez à la protection de l'environnement et de votre santé.

Labels privés individuels non contrôlés

Ces labels de qualité écologique sont créés par un fabricant ou un distributeur et relèvent de leur seule responsabilité. Il n'y a pas de contrôle externe et indépendant.

Signification

Green Line est le nom d'un programme d'action. Colruyt s'est doté d'une **politique de développement durable reprise dans une "charte"** (produits de qualité, sans OGM, caméra anti-angle mort sur les camions, mise à disposition de vélos pour le personnel, politique participative pour le personnel, minimisation des emballages et des transports des marchandises, utilisation d'énergie éolienne pour les entrepôts frigorifiques...). Par ailleurs, les produits "Eco" (présentant des qualités environnementales) sont clairement identifiés par une étiquette verte dans les rayons et des explications sur les produits portant ces étiquettes vertes sont données dans des fiches d'information Green Line.

Statut

Label privé individuel non contrôlé.

Nature des critères

Développement durable.

Fiabilité

Ce label privé est une initiative de Colruyt non contrôlée par des organismes indépendants. Colruyt n'est pas accrédité.

Origine

Colruyt, Belgique, 1990.

Catégories de produits

Produits alimentaires et non alimentaires.

Commentaires

Conseils

Acheter des produits signalés par l'étiquette verte Green Line permet de contribuer à la protection de l'environnement.



Labels privés individuels contrôlés

Ces labels de qualité écologique sont créés par un fabricant ou un distributeur mais contrôlés par un organisme externe et indépendant, généralement accrédité.

L'accréditation garantit la fiabilité et la qualité des contrôles.

Signification

Colruyt a développé sa propre gamme de produits bio. Ce pictogramme permet de reconnaître la marque biologique de Colruyt. Les produits Bio Time sont certifiés (présence du label Biogarantie). Un aliment biologique est produit selon des méthodes respectueuses de l'environnement, détaillées par la réglementation. Les OGM sont proscrits.

Végétaux : pas de recours aux pesticides et engrais chimiques, rotation des cultures...

Animaux : élevage extensif, aliments essentiellement biologiques (90%), traitements antibiotiques limités, surface au sol définie...

Produits transformés : 95 % des ingrédients, au minimum, sont issus de l'agriculture biologique.



Statut

Label privé individuel contrôlé (marque).

Nature des critères

Agriculture biologique.

Fiabilité

Attribution et contrôle par des organismes indépendants (Ecocert ou Blik). Ecocert et Blik sont accrédités par Belcert.

Origine

Belgique, 1999. Réglementation européenne pour la production végétale CEE 2092/91. En Belgique, AR du 17 avril 1992 paru au MB le 20 mai 1992. Règlement européen 1804/1999 du 19/07/1999 qui concerne les productions animales.

Catégories de produits

Produits alimentaires.

Commentaires

Conseils

En achetant un produit issu de l'agriculture biologique, vous contribuez à la protection de l'environnement.

Signification

Delhaize a développé sa propre gamme de produits bio, identifiés par une étiquette et un emballage orange et vert. Ces produits bio sont certifiés (présence du label Biogarantie). Un aliment biologique est produit selon des méthodes respectueuses de l'environnement, détaillées par la réglementation. Les OGM sont proscrits.

Végétaux : pas de recours aux pesticides et engrais chimiques, rotation des cultures...

Animaux : élevage extensif, aliments essentiellement biologiques (90%), traitements antibiotiques limités, surface au sol définie...

Produits transformés : 95 % des ingrédients, au minimum, sont issus de l'agriculture biologique.



Statut

Label privé individuel contrôlé (marque).

Nature des critères

Agriculture biologique.

Fiabilité

Attribution et contrôle par des organismes indépendants (Ecocert). Ecocert est accrédité par Belcert.

Origine

Delhaize, Belgique, 1989. Réglementation européenne pour la production végétale CEE 2092/91. En Belgique, AR du 17 avril 1992 paru au MB le 20 mai 1992. Règlement européen 1804/1999 du 19/07/1999 qui concerne les productions animales.

Catégories de produits

Produits alimentaires et non alimentaires (essuies de bain, chaussettes, gants de toilette, sous-vêtements).

Commentaires

Delhaize effectue des contrôles supplémentaires.

Conseils

En achetant un produit issu de l'agriculture biologique, vous contribuez à la protection de l'environnement.



Signification

Ce label permet de repérer des produits soumis à un contrôle strict depuis leur origine (traçabilité). Ce label identifie des produits qui portent déjà un label spécifique, comme Meritus (bœuf), Certus (porc), BCV (veau), Fruitnet (pommes et poires belges), Terra Nostra (pommes de terre), Biogarantie, Label Rouge (poulet de chair) ou Magistral (jambon).

En plus de ces produits déjà labellisés, les produits répondant à des cahiers de charges établis par Delhaize (critères qualité HACCP), pourront recevoir le label CONTROLE & ORIGINE.

Statut

Label privé individuel contrôlé.

Nature des critères

Qualité et sécurité alimentaire.

Fiabilité

Attribution par Delhaize et contrôle par des organismes indépendants (SGS, Promag, Quality Control, Integra, BVQI...).

Les organismes de contrôle (SGS, Promag, Quality Control, Intergra, ...) sont accrédités par Belcert.

Origine

Delhaize, Belgique, 2002.

Catégories de produits

Produits alimentaires.

Commentaires

Des produits de qualités différentes sont mis sur le même pied (ex Meritus, Fruinet et Biogarantie). Ce label porte essentiellement sur la pratique de contrôles tout au long de la chaîne de production, plutôt que sur des critères de qualité particuliers.

Conseils

Signification

Carrefour a développé sa propre gamme de produits bio.

Ce pictogramme permet de reconnaître la marque biologique de Carrefour. Ces produits biologiques sont certifiés (présence du label Biogarantie). Un aliment biologique est produit selon des méthodes respectueuses de l'environnement, détaillées par la réglementation. Les OGM sont proscrits.

Végétaux : pas de recours aux pesticides et engrais chimiques, rotation des cultures...

Animaux : élevage extensif, aliments essentiellement biologiques (90%), traitements antibiotiques limités, surface au sol définie...

Produits transformés : 95 % des ingrédients, au minimum, sont issus de l'agriculture biologique.



Statut

Label privé individuel contrôlé (marque).

Nature des critères

Agriculture biologique.

Fiabilité

Attribution et contrôle par des organismes indépendants (Ecocert ou Blik). Ecocert et Blik sont accrédités par Belcert.

Origine

Carrefour, Belgique, 2002. Réglementation européenne pour la production végétale CEE 2092/91. En Belgique, AR du 17 avril 1992 paru au MB le 20 mai 1992. Règlement européen 1804/1999 du 19/07/1999 qui concerne les productions animales.

Catégories de produits

Produits alimentaires.

Commentaires

Conseils

En achetant des produits issus de l'agriculture biologique vous contribuez à la protection de l'environnement.



Signification

Ce label permet de repérer des produits qui répondent à des critères de qualité établis par Carrefour. Les critères portent sur la traçabilité, la qualité des produits, le goût, l'authenticité, la sécurité alimentaire, la pérennité économique, écologique et sociale. Il existe actuellement 9 filières qualité belges et 12 filières qualité internationales.

Statut

Label privé individuel contrôlé (marque).

Nature des critères

Qualité.

Fiabilité

Attribution par Carrefour et contrôle par un organisme indépendant (Procervicq en Belgique). Procervicq est accrédité par Belcert.

Origine

Carrefour, France, 1992.

Catégories de produits

Produits alimentaires filières belges : Viande de boeuf Blanc Bleu Belge, Viande de veau Blanc Bleu Belge, Viande de porc, Poulet fermier, Coucou de Malines, Lapin fermier, Carottes de terre limoneuse, Chicons de pleine terre. Produits alimentaires filières inter-nationales : Saumon atlantique de Norvège, Huîtres de Normandie, Truites de Bretagne, Crevettes roses du Brésil, Pommes Golden du Limousin, Melons Charentais, Pêches et nectarines de France, Fromage Crottin de Chavignol, Fromage Munster, Fromage Reblochon, Fromage Parmegiano, Camembert au lait cru.

Commentaires

Les critères mis en avant par Carrefour sont très différents d'un produit à l'autre : dans un cas, c'est le bien-être animal, dans un autre, l'Appellation d'Origine Contrôlée, ou encore le "goût authentique",...

Conseils

Signification

Ce label permet de repérer des produits vendus chez GB qui répondent à des critères de qualité établis par Carrefour. Les critères portent sur la traçabilité, la qualité des produits, le goût, l'authenticité, la sécurité alimentaire, la pérennité économique, écologique et sociale. Il existe actuellement 9 filières qualité belges et 12 filières qualité internationales.



Statut

Label privé individuel contrôlé (marque).

Nature des critères

Qualité.

Fiabilité

Attribution par Carrefour et contrôle par un organisme indépendant (Procervicq en Belgique). Procervicq est accrédité par Belcert.

Origine

Belgique, 2002.

Catégories de produits

Produits alimentaires filières belges : Viande de boeuf Blanc Bleu Belge, Viande de veau, Viande de porc, Poulet fermier, Coucou de Malines, Lapin fermier, Carottes de terre limoneuse, Chicons de pleine terre. Produits alimentaires filières internationales : Saumon atlantique de Norvège, Huîtres de Normandie, Truites de Bretagne, Crevettes roses du Brésil, Pommes Golden du Limousin, Melons Charentais, Pêches et nectarines de France, Fromage Crottin de Chavignol, Fromage Munster, Fromage Reblochon, Fromage Parmegiano, Camembert au lait cru.

Commentaires

Les critères mis en avant par Carrefour sont très différents d'un produit à l'autre : dans un cas, c'est le bien-être animal, dans un autre, l'Appellation d'Origine Contrôlée, ou encore le "goût authentique",...

Conseils

Signification

Ce label est apposé sur des produits qui peuvent être compostés dans des installations industrielles. Il garantit la complète désintégration, la complète biodégradation et l'absence d'influence négative sur la qualité du compost.



Statut

Label privé individuel (marque de conformité).

Nature des critères

Déchet.

Fiabilité

Attribué et contrôlé par AIB Vinçotte (bureau d'études).
AIB Vinçotte est accrédité par Belcert.

Origine

Europe, USA, Japon, 1994.

Catégories de produits

Sacs plastiques, étiquettes, pots pour plantes, emballages...

Commentaires

Des unités de compostage industriel sont actuellement testées en Belgique mais la collecte des déchets organiques des ménages n'est pas encore très répandue.
Ce label pourrait donc être utile d'ici quelques années.

Conseils

Ok compost

Signification

Ce label est apposé sur des produits et matériaux qui se dégradent naturellement dans l'environnement : dans la mer, dans le sol ou dans l'eau (environnement spécifié sur l'étiquette). Il garantit la complète biodégradation dans le milieu spécifié, sans aucun autre traitement, en une durée déterminée et il garantit l'absence d'influence négative sur la qualité du compost.



Statut

Label privé individuel (marque de conformité).

Nature des critères

Déchet.

Fiabilité

Il est contrôlé par AIB Vinçotte.
AIB Vinçotte est accrédité par Belcert.

Origine

Europe, USA, Japon 1994.

Catégories de produits

Sacs plastiques, étiquettes, pots pour plantes, emballages...

Commentaires

Conseils

En compostant des déchets portant ce label vous contribuez à la réduction des quantités de déchets.

Pictogrammes

Terme général désignant une information donnée sous forme graphique.

Signification

Il indique la participation financière de l'entreprise responsable de la mise sur le marché du produit emballé à un système global de tri, collecte sélective et recyclage des déchets d'emballages ménagers (système Fost Plus en Belgique).

Ce pictogramme est utilisé dans de nombreux pays européens.



Statut

Pictogramme (marque).

Nature des critères

Déchet/ Emballage.

Fiabilité

Contrôlé par la Commission interrégionale de l'emballage (émanation des trois Régions) qui vérifie que les entreprises respectent leurs obligations légales en matière de gestion des emballages usagés. Elle agréé et contrôle aussi les organismes chargés de la gestion des déchets d'emballages ménagers (FOST PLUS) et industriels (VAL-i-PAC).

La commission de l'emballage ne doit pas être accréditée (pouvoirs publics).

Origine

Allemagne (Ordonnance Töpfer et Dual System Deutschland), 1991.

Accord interrégional de coopération sur les déchets d'emballage, 1997.

Catégories de produits

Tous les emballages ménagers non consignés, dont les responsables de la mise sur le marché adhèrent à Fost Plus.

Commentaires

Les entreprises qui mettent sur le marché des produits emballés doivent assurer la reprise de leurs déchets d'emballage. Ils peuvent soit confier cette obligation à Fost Plus ou s'acquitter eux-mêmes de la collecte et du recyclage de leurs emballages ménagers. Le "point vert" n'est donc pas une instruction de tri. Il ne signifie pas que l'emballage sur lequel il est imprimé sera collecté et donc recyclé. Il ne signifie pas non plus que l'emballage ou le produit qu'il contient est composé de matériaux recyclés.

Conseils

Ne le confondez pas avec un pictogramme de recyclage.

Signification

Ce pictogramme indique que le produit ou l'emballage contient des matériaux recyclés. Le pourcentage de matières recyclées contenues dans l'emballage ou dans le produit est indiqué à la fin de la flèche.



Statut

Pictogramme volontaire.

Nature des critères

Déchet/Recyclage/Emballage.

Fiabilité

Apposition volontaire, contrôles difficiles et, en pratique, inexistants.

Origine

Ce pictogramme est issu d'une proposition de Directive du Conseil concernant l'emballage et les déchets des emballages (J.O. C263, octobre 1992). Cette proposition n'a pas été retenue.

Catégories de produits

Emballages ou produits composés de matériaux recyclés.

Commentaires

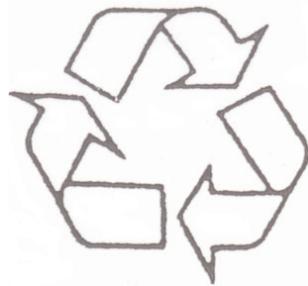
En pratique, le pourcentage de matériaux recyclés est invérifiable.

Conseils

En choisissant des produits recyclés, vous soutenez une meilleure gestion des ressources naturelles.

Signification

- Ce pictogramme a deux significations :
- l'emballage ou le produit est entièrement ou partiellement recyclable,
 - il est entièrement ou partiellement constitué de matériaux recyclés.



Statut

Pictogramme volontaire (marque).

Nature des critères

Déchets/Recyclage/Emballage.

Fiabilité

Apposition volontaire, contrôles difficiles et, en pratique, inexistants.

Origine

Container Corporation of America (USA).

Catégories de produits

Emballage ou produit en papier ou carton, parfois plastique.

Commentaires

La présence de la mention recyclable sur un produit ne signifie pas que celui-ci sera nécessairement recyclé. Pour cela, il faut que la filière de valorisation existe et que l'on remette l'emballage à la collecte sélective.

Conseils

Seule la signification "recyclé" a un intérêt pour les consommateurs. C'est le cas lorsque le pictogramme est accompagné de la mention "recyclé".

Signification

Ce pictogramme indique des **produits ou emballages recyclables**.



Statut

Pictogramme volontaire (marque).

Nature des critères

Déchet/Recyclage.

Fiabilité

Apposition volontaire, pas de contrôle.

Origine

Ce pictogramme est issu d'une proposition de Directive du Conseil concernant les emballages et les déchets d'emballage (J.O. C 263 octobre 1992). Cette proposition n'a pas été retenue.

Catégories de produits

Emballage recyclable.

Commentaires

La présence de la mention recyclable sur un produit ne signifie pas que celui-ci sera nécessairement recyclé. Pour cela, il faut que la filière de valorisation existe et que l'on remette l'emballage à la collecte sélective.

Conseils

En remettant les emballages à la collecte sélective en vue du recyclage, vous participez à une meilleure gestion des ressources.

Signification

Le pictogramme indique la nature du plastique

constituant le produit ou l'emballage.

1 = PETE = PET = polyéthylène téréphthalate

2 = HDPE = PEHD = polyéthylène haute densité

3 = V = PVC = chlorure de polyvinyle

4 = LDPE = PELD = polyéthylène basse

densité

5 = PP = polypropylène

6 = PS = polystyrène

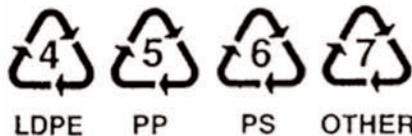
7 = O = Others = autre type de plastique



PETE

HDPE

V



LDPE

PP

PS

OTHER

Statut

Pictogramme volontaire.

Nature des critères

Déchet/Recyclage/Composition/Emballage.

Fiabilité

Apposition volontaire, pas de contrôle.

Origine

US Society of Plastics Industry system (SPI).

Catégories de produits

Emballages et produits en plastique.

Commentaires

Tous les flacons et les bouteilles en plastique peuvent être remis à la collecte sélective mais en Belgique, seuls le PET et le PEHD font l'objet d'un recyclage effectif.

Conseils

En remettant les flacons et bouteilles en plastique à la collecte sélective (sac bleu, parc à containers) en vue du recyclage, vous participez à une meilleure gestion des ressources. Privilégiez les emballages en matériaux qui sont effectivement recyclés.



Signification

Ce pictogramme encourage le consommateur à **jeter le déchet d'emballage en verre dans une bulle à verre.**

Statut

Pictogramme volontaire.

Nature des critères

Déchet/Recyclage.

Fiabilité

Apposition volontaire, pas de contrôle.

Origine

Fédération Européenne du Verre d'emballage (FEVE), 1990.

Catégories de produits

Emballage en verre.

Commentaires

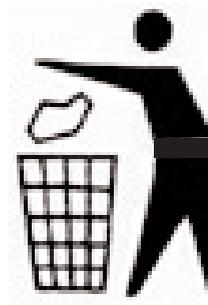
Il existe des variantes qui n'appartiennent pas à la FEVE.

Conseils

En remettant les flacons, bocaux et bouteilles en verre à la collecte sélective (bulle à verre, parc à containers) en vue du recyclage, vous participez à une meilleure gestion des ressources.

Signification

Ce pictogramme invite le consommateur à **jeter les déchets d'emballage dans une poubelle.**



Statut

Pictogramme volontaire.

Nature des critères

Déchet.

Fiabilité

Apposition volontaire, pas de contrôle.

Origine

USA 1950, Grande-Bretagne 1970.

Catégories de produits

Emballage.

Commentaires

Ce pictogramme a été créé dans un but de propreté publique, bien avant la mise en place du tri sélectif des déchets. Apposé sur de nombreux emballages, il peut prêter à confusion et inviter à jeter à la poubelle un déchet d'emballage qui devrait être remis à la collecte sélective.

Conseils

En remettant les emballages à la collecte sélective en vue du recyclage, vous participez à une meilleure gestion des ressources.



Signification

Ce pictogramme désigne les emballages composés d'aluminium.

Statut

Pictogramme volontaire.

Nature des critères

Déchet/Recyclage/Composition/Emballage.

Fiabilité

Apposition volontaire, pas de contrôle.

Origine

European Aluminium Association (EAA), 1981.

Catégories de produits

Emballages en aluminium.

Commentaires

Il existe une variante qui n'est pas la propriété de l'EAA.



Conseils

La production d'aluminium est très énergivore. Evitez les emballages en aluminium. Si vous en utilisez, remettez-les à la collecte sélective (sac bleu, parc à container) en vue du recyclage, vous participez ainsi à une meilleure gestion des ressources.

Signification

Ce pictogramme désigne un emballage composé entièrement ou en grande partie d'acier. Ce pictogramme suggère également que cet emballage peut facilement être séparé des autres matériaux grâce à ses propriétés magnétiques naturelles.



Statut

Pictogramme volontaire.

Nature des critères

Déchet/Recyclage/Composition/Emballage.

Fiabilité

Apposition volontaire, contrôle par plainte et action de APEAL.

Origine

Association Professionnelle des Producteurs Européens d'Acier pour Emballage (APEAL). Les emballages qui peuvent porter ce pictogramme sont décrits dans les normes CEN EN12202 et EN 10205.

Catégories de produits

Emballage composé entièrement ou en grande partie d'acier.

Commentaires

Conseils

En remettant les emballages en acier à la collecte sélective (sac bleu, parc à containers) en vue du recyclage, vous participez à une meilleure gestion des ressources.



Signification

Ce pictogramme attire l'attention du consommateur sur **des conseils pratiques pour lessiver en nuisant moins à l'environnement.**

Statut

Pictogramme volontaire.

Nature des critères

Environnement.

Fiabilité

Seuls les producteurs signataires du code de bonnes pratiques environnementales de l'AISE sont autorisés à utiliser le pictogramme.

Origine

Code de bonnes pratiques de l'AISE (Association Internationale de la savonnerie, de la détergence et des produits d'entretien), 1998.

Catégories de produits

Produits de lessive.

Commentaires

Ce pictogramme ne signifie pas que le produit est meilleur pour l'environnement.

Conseils

Pour lessiver en respectant l'environnement, choisissez un produit concentré ou un produit écologique et suivez les conseils de washright : remplir la machine, dosages selon les recommandations, programme à basse température (30°C- 40°C), réduire les déchets d'emballage.

<http://www.washright.com> et www.aise-net.org

Washright

Signification

Ce pictogramme indique que le produit ne contient pas de chlorofluorocarbones (CFC), néfastes pour la couche d'ozone.



Statut

Pictogramme volontaire.

Nature des critères

Environnement.

Fiabilité

Apposition volontaire.

Origine

Ministère français de l'environnement (convention), 1989.

Catégories de produits

Aérosols.

Commentaires

Actuellement, les CFC sont interdits dans les aérosols ménagers. Cependant, un Arrêté Royal du 5 juillet 1990, impose toujours d'indiquer que les aérosols ne contiennent pas de CFC. Pour remplir cette obligation, l'EBA (Association Belge des Aérosols) recommande à ses membres l'usage de l'expression "sans CFC" - "zonder CFK" - "ohne CFK" plutôt que l'utilisation de pictogrammes.

En effet, des pictogrammes tels que celui présenté sur cette page peuvent prêter à confusion et faire croire que les aérosols sans CFC sont des produits sans danger pour l'environnement, alors qu'ils contiennent des gaz à effet de serre (ex : butane).

Conseils

Remettez les aérosols ayant contenu des produits non dangereux (produits alimentaires, cosmétiques...) à la collecte sélective (sacs bleus ou parcs à conteneurs).

Étiquetage obligatoire

Étiquetage (parfois sous forme graphique) se trouvant sur le produit en vertu d'une loi.

Apposition obligatoire et non volontaire.

Signification

Cette étiquette indique l'efficacité énergétique des appareils électrodomestiques. Elle classe les performances énergétiques sur une échelle allant de **A** (vert) pour le plus **économ**e, à **G** (rouge) pour le plus **gourmand**.

Statut

Étiquetage obligatoire.

Nature des critères

Énergie.

Fiabilité

L'étiquette est apposée par le fabricant. Les contrôles se font à postériori par les pouvoirs publics. Test-Achats a mis en évidence des cas de surévaluation des performances énergétiques.

Les pouvoirs publics ne doivent pas être accrédités.

Origine

Communauté Européenne, 1992. Directive 92/75/CEE du Conseil du 22/09/92 et les directives portant modalités d'application : Directive 98/11/CE (ampoules), Directive 94/2/CE et 2003/66/CE (réfrigérateurs, congélateurs, appareils combinés), Directive 97/17/CE et 99/9/CE (lave-vaisselle), Directive 96/89/CE (lave-linge), Directive 96/60/CE (machine lavante-séchante), Directive 95/13/CE (sèche-linge), Directive 02/31/CE (climatiseurs), Directive 02/40/CE (Fours électriques).

Catégories de produits

Réfrigérateurs, congélateurs, sèche-linge, lave-linge, lave-linge sècheurs, lave-vaisselle, ampoules, climatiseurs à usage domestique, fours électriques...

Commentaires

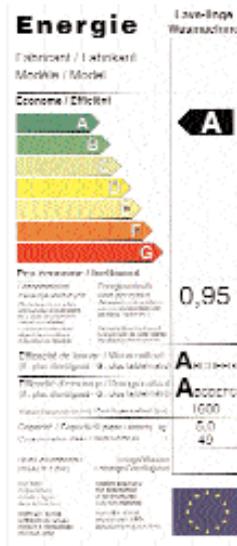
Outre l'efficacité énergétique, l'étiquette fournit également les informations suivantes :

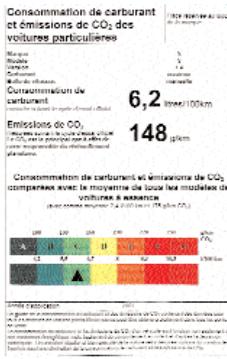
- Lave linge : efficacité de lavage, efficacité d'essorage, consommation en eau, niveau de bruit.
- Lave-vaisselle : efficacité de lavage, efficacité de séchage, consommation d'eau, niveau de bruit.

Deux nouvelles classes ont été créées pour les réfrigérateurs, congélateurs et combinés: A+ (25% plus économe que A) et A++ (25% plus économe que A+).

Conseils

Choisir un appareil de classe A++, A+ ou A permet de réduire sa consommation d'énergie, donc de faire des économies et de protéger l'environnement.





Signification

Cette étiquette indique la consommation en carburant et les émissions de CO₂ des voitures. Elle classe les performances énergétiques des voitures sur une échelle allant de **A** (vert) pour la plus **économique**, à **G** (rouge) pour la plus **gourmande**.

Statut

Étiquetage obligatoire.

Nature des critères

Énergie/Environnement.

Fiabilité

L'étiquette est apposée par le fabricant. Les contrôles se font à postériori par les pouvoirs publics. Les pouvoirs publics ne doivent pas être accrédités.

Origine

Directive 1999/94/CE du Parlement et du Conseil du 13/12/99. Arrêté royal du 5/09/2001, publié le 12/10/2001.

Catégories de produits

Voitures.

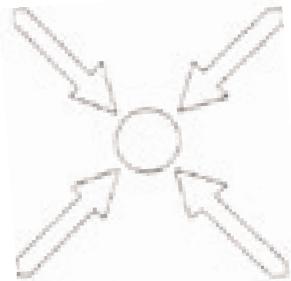
Commentaires

Conseils

Comparez les consommations de carburant si vous devez acheter un véhicule. Choisissez de préférence un véhicule A, B ou C qui produit moins de CO₂.

Signification

Le produit est **écotaxé**.



Statut

Pictogramme.

Nature des critères

Économique/Environnement.

Fiabilité

Contrôlé par les pouvoirs publics.
Les pouvoirs publics ne doivent pas être accrédités.

Origine

Belgique, 1993. Loi ordinaire du 16/07/93 visant à achever la structure fédérale de l'Etat (art 369 à 401). Arrêté royal du 23/12/93 relatif aux signes distinctifs à apposer sur les récipients pour boissons, les piles et les récipients contenant certains produits industriels ainsi qu'à la dispense de mentionner le montant de la consigne, arrêté ministériel du 24/12/93 relatif au régime des produits soumis à l'écotaxe.

Catégories de produits

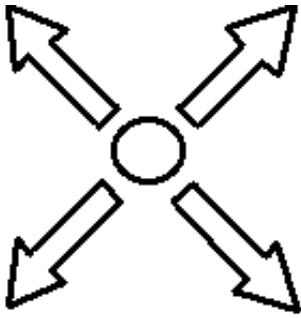
Boissons, piles, rasoirs jetables, appareils photos jetables, les pesticides et certains papiers.

Commentaires

Une écotaxe est une taxe frappant certains produits en raison de leur impact sur l'environnement. En théorie, les produits les plus polluants deviennent plus chers, ce qui devrait décourager leur achat. En pratique, très peu de produits sont écotaxés car ils jouissent d'une exonération suite à l'engagement du secteur à les recycler ou suite à la mise en place d'un système de consigne.

Conseils

Évitez les produits écotaxés, préférez une alternative.



Signification

Le produit est **exonéré d'écotaxe**.

Statut

Pictogramme.

Nature des critères

Économique/Environnement.

Fiabilité

Contrôlé par les pouvoirs publics.
Les pouvoirs publics ne doivent pas être accrédités.

Origine

Belgique, 1993. Loi ordinaire du 16/07/93 visant à achever la structure fédérale de l'Etat (art 369 à 401). Arrêté royal du 23/12/93 relatif aux signes distinctifs à apposer sur les récipients pour boissons, les piles et les récipients contenant certains produits industriels ainsi qu'à la dispense de mentionner le montant de la consigne, arrêté ministériel du 24/12/93 relatif au régime des produits soumis à l'écotaxe.

Catégories de produits

Boissons, piles, rasoirs jetables, appareils photos jetables, pesticides et papier.

Commentaires

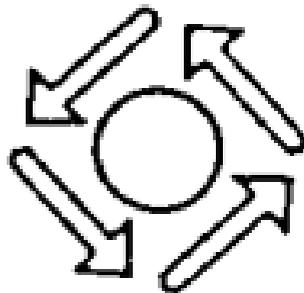
Une écotaxe est une taxe frappant certains produits en raison de leur impact sur l'environnement. En théorie, les produits les plus polluants deviennent plus chers, ce qui devrait décourager leur achat. En pratique, très peu de produits sont écotaxés car ils jouissent d'une exonération suite à l'engagement du secteur à les recycler.

Conseils

Ce n'est pas parce qu'un produit est exonéré d'écotaxe qu'il est respectueux de l'environnement.

Signification

Le produit bénéficie d'une **exemption d'écotaxe** car il est consigné (système avec prime de retour).



Statut

Pictogramme obligatoire.

Nature des critères

Emballage.

Fiabilité

Contrôlé par les pouvoirs publics.
Les pouvoirs publics ne doivent pas être accrédités.

Origine

Belgique, 1993. Loi ordinaire du 16/07/93 visant à achever la structure fédérale de l'Etat (art 369 à 401). Arrêté royal du 23/12/93 relatif aux signes distinctifs à apposer sur les récipients pour boissons, les piles et les récipients contenant certains produits industriels ainsi qu'à la dispense de mentionner le montant de la consigne, arrêté ministériel du 24/12/93 relatif au régime des produits soumis à l'écotaxe.

Catégories de produits

Emballages de boissons.

Commentaires

Ce pictogramme peut être remplacé par la mention "STATIEGELD - CONSIGNE", accompagnée du montant de la consigne.

Avec l'entrée en vigueur de la loi écoboni (avril 2004), les pictogrammes de reconnaissance des bouteilles consignées vont se multiplier car rien n'oblige les producteurs de boissons à adopter le visuel de la loi écotaxe.

Conseils

En achetant des boissons dans des emballages consignés, vous participez à une meilleure gestion des ressources et vous réduisez les déchets.



Le **Réseau Eco-consommation** encourage des choix de consommation et des comportements respectueux de l'environnement et de la santé.

Vous cherchez des informations, conseils, publications, animations, adresses utiles en matière d'éco-consommation ?

Vous vous intéressez aux économies d'énergie, à la prévention des déchets, à la gestion de l'eau, à l'éco-construction, aux produits d'entretien, aux labels et logos, à la santé ou à d'autres thèmes en lien avec la consommation et l'environnement ?

Contactez-nous !

081 730 730 | info@ecoconso.be

www.ecoconso.be

Cette brochure a été conçue par le CRIOC
pour le Réseau Eco-consommation



Imprimé sur du papier recyclé
Reproduction autorisée moyennant mention de la source
D-2004-5322-46

Avec le soutien de :

